

**Décision portant nomination du directeur intérimaire
de la Caisse d'allocations familiales de la Corrèze**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article R. 212-3 du code de la sécurité sociale ;
- Vu le décret du 5 septembre 2013 (JO du 6 septembre 2013) portant nomination de Monsieur Daniel Lenoir en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu la vacance du poste de directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Corrèze ;

DECIDE

Article 1 : Monsieur SHEIKH Waqas, né le 8 octobre 1981 à ISLAMABAD (99), est nommé en tant qu'intérimaire dans les fonctions de directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Corrèze.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1^{er} novembre 2017, jusqu'à la prise de fonction du nouveau directeur.

Article 3 : La présente décision sera publiée sur le site Caf.fr

Fait à Paris le **15 SEP. 2017**

Daniel Lenoir

